

Avoir du foin dans ses bottes

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **10 (1872)**

Heft 18

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-181856>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Toni le gris.

XIV

Monsieur le curé était à goûter. Il demanda en grognant, à Bartl, ce qui pouvait bien l'amener à ces heures ?

— J'aurais à parler à Votre Révérence.

— C'est bien ! attends devant la maison.

— Au bout d'un moment, Bartl reutra dans la chambre, et remit au curé une feuille de papier sur laquelle il avait écrit ces vers au sens confus :

« Thérèse, suis-je appelé à te servir de soutien et de guide comme je le désire ? Vous le savez. Et vous avez dit : Bartl ne m'aura pourtant pas, et il n'a point terrassé son ennemi à son profit. C'est un de mes amants qui a remporté la victoire. »

— Que signifie tout cela, demanda le curé d'un ton de mauvaise humeur. Que voulez-vous de moi avec cette histoire ?

— J'ai écrit ces vers pour moi. Thérèse doit avoir de la reconnaissance de ce que je n'ai pas tué son Toni d'un coup de fusil. Je conviens que c'est moi qui ai poussé les vaches dans le précipice, tout comme j'y ai poussé Toni. Maintenant arrive le mandat d'arrêt contre moi, et je viens me rendre.

Le curé frissonna de tout son corps. Il envoya chercher le forestier. Lorsque ce dernier arriva, Bartl lui dit :

— Toi aussi ! tu paraîtras devant la cour d'assises, voleur qui dérobes les fonds de la caisse de notre province. Quant à moi, on me pendra tout simplement. Mais toi, tu seras condamné aux travaux forcés à vie. Tu peux y compter, car je raconterai tout ce qu'il y a à dire contre toi et contre moi.

A l'ouïe de ces paroles, le curé et le forestier consternés échangèrent un coup d'œil qui leur suffit pour se comprendre. Ils mirent Bartl à la porte.

Le lendemain, le médecin signa une déclaration que Bartl, étant atteint de folie, devait être enfermé à l'hospice des aliénés où deux gendarmes le menèrent.

Au bout de quelques jours, Bartl tomba dans une profonde mélancolie et observa un silence presque absolu. Il ne fut communicatif qu'avec les ecclésiastiques chargés de le voir. Il leur demanda, avec insistance, s'il y avait un plus grand péché à précipiter quelqu'un du haut des rochers qu'à le tuer d'un coup de fusil.

Ses guides spirituels lui ayant donné des réponses rassurantes, il demanda à être traduit devant le tribunal. Son agitation était extrême et son mal augmenta aux premières neiges. Un jour il étonna son gardien, en lui annonçant qu'à présent il se trouvait en règle, attendu que Toni, qui l'avait toujours repoussé, était venu, la nuit dernière, lui annoncer que maintenant il pouvait aller le rejoindre dans l'autre monde, et qu'il ne lui ferait point de mal.

— Mais de qui donc voulez-vous parler ?

— De Toni le gris.

Au bout d'une semaine, Bartl expira. A son dernier moment, il fit venir le directeur, auquel il dit :

— Monsieur le directeur, il y a une profonde différence entre le remords et la folie. Je l'ai éprouvé et bien rudement. Sachez que c'est moi qui ai précipité Toni le gris du haut du Greifenwand, que c'est moi qui ai rendu Resel veuve. Mon père, à son lit de mort, m'avait prédit que je finirais ma vie dans l'état où vous me voyez. J'ai cruellement souffert. Peut-être Dieu aura-t-il pitié de moi.

C'était un matin de décembre. Le tintement de la cloche se faisait entendre sur la rive du lac. Les paysans réunis dans le temple se souflaient sur les doigts.

Un catafalque, tendu de noir et entouré de cierges, était en face de l'autel. On disait la messe pour l'âme de Bartl, mort à l'hospice des aliénés.

Au milieu de la foule dont les visages étaient visiblement attristés, on voyait un individu qui avait peine à contenir sa joie. C'était Monsieur le forestier. L'office achevé, il se rendit à la sacristie et remit au curé trois billets de dix florins chaque, en disant : « Pour les âmes des morts ! »

Le curé accepta cette somme avec un sourire de remerciement. L'après-midi, nos deux personnages se retrouvèrent à l'auberge, dans la salle réservée aux personnes de qualité. Le forestier s'écria :

— Je crois que plus il fait froid et moins ce gueux d'aubergiste chauffe. Que diriez-vous, Monsieur le curé, si nous allions chez moi entamer mon tonneau extra de Kuchelberger. C'est un vin qui réchauffe.

Le pasteur accepta l'invitation avec plaisir, et bientôt de nombreuses bouteilles figurèrent sur la table du fonctionnaire impérial et royal.

Malgré toutes ces bonnes choses, Monsieur le forestier ne fut pas du tout à son jeu, il perdit plus de six florins.

En prenant congé du forestier, le pasteur lui dit :

— Bartl a, ma foi, bien fait de partir pour l'autre monde. Nous serons plus tranquilles, maintenant. Bonne nuit, reposez bien !

L'année suivante, Resel épousa un riche paysan, et le jour des Trépassés, elle va régulièrement prier sur la tombe de Toni.

FIN.

Avoir du foin dans ses bottes.

Il fut un temps où la longueur des souliers était la mesure de la distinction. Plus le rang qu'on occupait était élevé, plus la chaussure était longue ; le pied ne la remplissant pas, on garnissait les vides avec du foin. Ceux-là donc avaient du foin dans leurs bottes qui portaient les chaussures les plus longues, c'est-à-dire qui étaient les plus riches et les plus puissants. On disait plus souvent autrefois : *il a mis du foin dans ses bottes*, ce qui signifiait : il s'est enrichi.

« Allons, Gustave, voici le pot d'étain ; va-t'en chercher la bière pour le repas, disait un père à son fils. — Mais, papa, où est l'argent ? — Imbécile ! la difficulté n'est pas d'avoir de la bière avec de l'argent, mais d'obtenir de la bière sans argent. » L'enfant part sans répliquer ; il revient au bout de quelques instants et place sur la table le pot vide encore. « Eh bien ! lui dit le père, le pot est vide ! — Qu'est-ce que cela fait ? reprit l'enfant, la difficulté n'est pas de boire quand il y a de la bière ; c'est de boire quand il n'y en a pas. »

Le *Courrier de l'Aisne* cite une amusante répartie d'un pauvre diable des environs de Laon. Ce mendiant se trouvait à la porte du presbytère où déjeunait Mgr de Soissons en tournée de confirmation.

On apportait une dinde rôtie.

— Celle-ci, dit-il, ne ressemble pas au Christ !

— Pourquoi ? dit l'évêque.

— C'est bien simple, répliqua le pauvre, Notre Seigneur est mort pour tout le monde, tandis que celle-ci n'est pas morte pour moi.

Cette réponse fit tellement rire l'assistance que monseigneur fit aussitôt remettre au mendiant un morceau de la volaille.

Comme on le voit, il est quelquefois bon d'avoir de l'esprit d'à-propos.

L. MONNET. — S. GUÉNOUD.